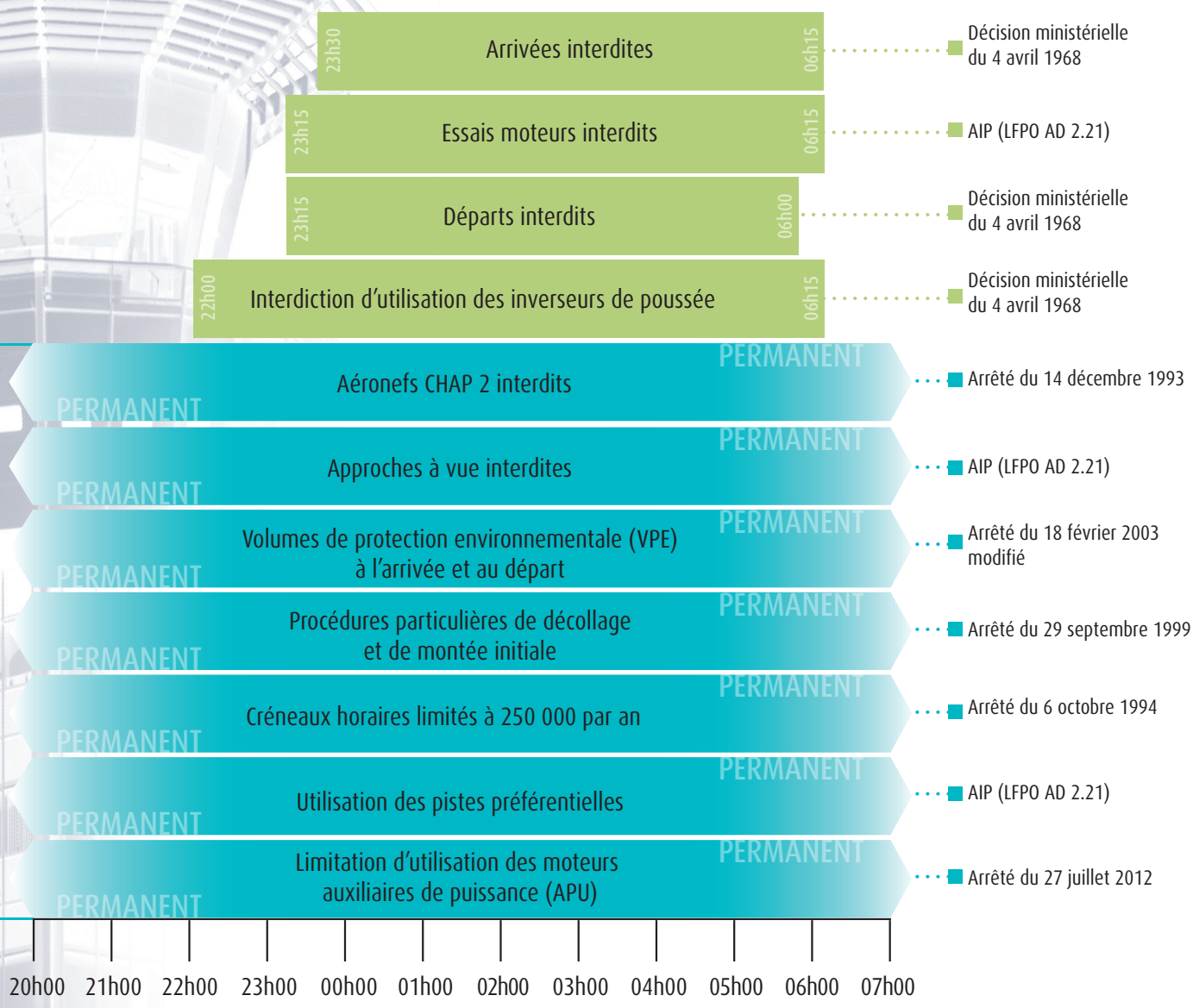


Paris Orly

Restrictions d'exploitation pour raisons environnementales



RESTRICTIONS APPLICABLES 24H/24H



Les heures de départ s'entendent en "heures locales de départ du parking"
 Les heures d'arrivée s'entendent en "heures locales d'arrivée au parking"
 AIP : Information aéronautique permanente (www.sia.aviation-civile.gouv.fr)
 APU : Auxiliary Power Unit



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



Ministère de la Transition écologique et solidaire

www.ecologie-solidaire.gouv.fr

DSNA

Directeur de la publication : Maurice Georges / édition DSNA, mission Environnement / conception et réalisation SG-COM interne/ ©STAC, Véronique Paul / Reprographie DGAC mai 2018